



La vie en miettes

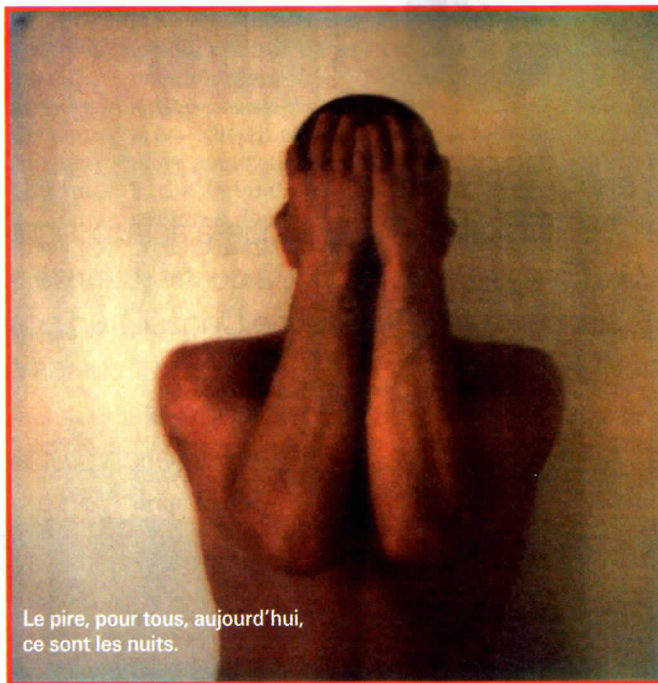
Ils ont été torturés et ils parlent. Les fantômes du passé ne les lâcheront plus.

VENDREDI, A 23H00 - ARTE DOCUMENTAIRE : "Sous la main de l'autre", DE VINCENT DETOURS ET DOMINIQUE HENRY.

Ils viennent de toutes les régions du monde où l'on emploie la force et la torture pour mater des opposants politiques, avilir des femmes, voire des enfants. Ils sont réfugiés ou demandeurs d'asile en Suisse.

Au centre de l'ONG Appartenance, à Lausanne, ils essaient, devant des psychologues spécialisés, de mettre en parole l'horreur vécue dans leur chair. Leurs mots racontent l'isolement intérieur, les cauchemars récurrents, les images ineffaçables, la tentation du suicide pour chasser à jamais les souvenirs. Certains ont accepté que leur visage soit filmé, d'autres n'apparaissent que de dos. L'identité des patients, comme celle des thérapeutes, n'est pas indiquée, ni la provenance géographique des anciens suppliciés. On devine, en saisissant une indication ici ou là dans les face-à-face, qu'ils viennent d'Irak, d'Afrique ou d'ex-Yougoslavie.

Il faut plusieurs séances avant que ces patients, très traumatisés, acceptent de détailler les violences subies. « Je refuse pour le moment de forcer mes souvenirs parce que je me dis que ça va de nouveau me terroriser », confie un Camerounais. Un Bosniaque explique d'une voix blanche qu'il s'est retrouvé dans une pièce, mis en joue, avec d'autres prisonniers, par des soldats serbes.



Le pire, pour tous, aujourd'hui, ce sont les nuits.

Photomontage/ARF

L'un d'eux, dit le réfugié, « a pris un couteau et a commencé à couper des gorges [...]. C'est indescriptible. Tu veux rapetisser. Tu gémiss comme un chien. Tu te replies sur toi-même. Tu veux devenir le plus petit possible ». On apprend qu'au moment où son tour allait venir, il a rampé vers une prise de courant, l'a arrachée pour en dégager les fils, provoquant ainsi un court-circuit qui lui a permis de fuir. Expulsé par la Suisse une première fois vers son pays d'origine, le Camerounais expliquera plus tard qu'à son arrivée là-bas, il a été de nouveau torturé via le supplice de la balançoire : menotté, accroché en l'air à une barre de fer « en restant suspendu comme un gibier. Et puis ils tapaient avec la machette ». Ce jeune homme n'a toujours pas de papiers. Il attend avec angoisse une décision de la justice helvète.

Un patient apparemment irakien de la province kurde de Kirkûk, raconte qu'en détention, il était quotidiennement frappé sur les pieds avec un câble. « Aujourd'hui, dit-il, quand mes

pieds me font mal, je les frappe et ça me calme. » La psy, qui l'entend, lui tend une perche : « Ça vous est déjà venu à l'esprit que vous faisiez à vos pieds ce qu'on vous a fait ? » Mais, pour l'heure, l'homme semble incapable d'intérioriser cette analyse. En réunion de service, les thérapeutes commentent son cas. « En se faisant mal aux pieds, c'est lui qui choisit quand et comment, avec quelle intensité, et, surtout,

Il faut plusieurs séances avant que ces patients acceptent de détailler les violences subies.

quand ça s'arrête », constate une des psychologues. La même poursuit, à propos du paradoxe que représente le désir d'oublier tout en ayant besoin de revivre ce qui a fait mal : « J'ai été très surprise de voir des patients bosniaques qui se passent en cachette des vidéos amateurs de tueries et les regardent de manière compulsive. » Pour une autre thérapeute, il s'agit ici de

« re-confrontation volontaire, donc en partie contrôlée, au stimulus traumatique ». Le pire, pour tous, aujourd'hui, ce sont les nuits. Le Bosniaque : « Je fais un cauchemar où on me poursuit. "Attrape-le, égorge-le !" » La mère d'un jeune homme : « C'est moi qui le réveille. Il transpire, il se débat, il supplie qu'on ne lui coupe pas la main. » Un Africain raconte qu'il voit en rêve les hommes qu'il aurait été contraint de tuer. « Pourquoi ne pas leur dire qu'à l'époque, vous pensiez qu'ils étaient dangereux, qu'ils étaient coupables, et que maintenant vous avez compris que les choses étaient plus compliquées ? », tente sa thérapeute. L'un des entretiens les plus terribles est celui d'un couple de Serbo-Croates. Lui a dû regarder son épouse et sa fille se faire violer par quatre hommes. Depuis, il n'adresse quasiment plus la parole à sa femme. Il se dit déshonoré : « J'ai pensé que c'est comme si elle m'avait trompé avec un autre. Et aussi qu'elle était une pute. Après j'ai compris que ce n'était pas de sa faute. » Il n'empêche ! L'homme assure que tant qu'il ne se sera pas vengé, il ne pourra se rapprocher de sa femme. Le psy

explique qu'il comprend cette nécessité et ajoute : « Je vais vous dire pourquoi vous ne pouvez pas la regarder dans les yeux. C'est parce que vous avez honte de ne pas avoir été un homme capable de défendre sa femme. »

Après les douleurs physiques, psychologiques, la culpabilité parfois, le besoin de voir punir ses tortionnaires pour pouvoir se reconstruire est le sentiment qui prédomine. Mais si loin de ses bourreaux, devenus les fantômes de nuits sans sommeil, comment y parvenir ? ■ Sylvie Véran